



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2021/52

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 OCTOBRE 2021

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE CRÉATION D'UNITES DE RECHERCHE (UR) À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2022

➔ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 29 octobre 2021 réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.711-7 et L.713-1,

Vu le code de la recherche, et notamment son article L.313-1,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux-III),

Vu les avis de la conférence des directeurs d'unités de recherche, de la Commission de la Recherche, du comité technique, et de la commission des statuts de l'Université Bordeaux Montaigne relatif au projet de création à compter du 01/01/2022 de nouvelles unités de recherche de l'Université Bordeaux Montaigne (composantes de l'université au sens de l'article L.713-1 -1°) du code de l'éducation,

Vu l'avis du conseil académique de l'Université Bordeaux Montaigne en date du 28/10/2021 relatif au projet de création à compter du 01/01/2022 de nouvelles unités de recherche de l'Université Bordeaux Montaigne (composantes de l'université au sens de l'article L.713-1 -1°) du code de l'éducation,

Considérant le départ constaté en séance de M. Nercam (élu collège B) à partir de 10h30 et procuration donnée par ce dernier à partir de 10h30 à Mme Magne (portant à 22 le nombre des membres présents et à 12 le nombre de représentés),

➤ Entendu l'exposé de Mme Jaëck, vice-présidente de la Commission de la Recherche de l'Université Bordeaux Montaigne,

➤ Après en avoir délibéré,

➔ **DÉCIDE** d'approuver la création, à compter du 01/01/2022, des unités de recherche (UR) de l'Université Bordeaux Montaigne, telles que figurant en document ci-joint à la présente délibération.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 29 octobre 2021.

Membres présents	22
Membres représentés	12
Abstention (s)	0
Votants	34
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	34
Pour	34
Contre	0

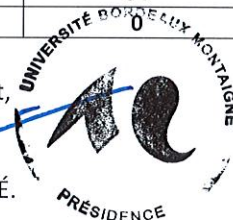
Publié le :

26 NOV. 2021

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

Le Président,

Lionel LARRÉ.



25 NOV. 2021